

ENTENTE D'ENTRETIEN SERVICE AGREEMENT

Courriel Email

address



8225 LABARRE, MONTREAL QC **H4P 2E6**

www.intercite.com

TÉL.: 514 738-9141 1 800 361-6238 FAX: 514 342-4468

ENTRE LE CLIENT CI-DESSOUS DÉSIGNÉ / BETWEEN THE CUSTOMER MENTIONED BELOW ET **PANADATA** AND DIVISION D'INTER-CITÉ VIDEOINC. 8225 LABARRE. Firme Company 2951-6374 QUEBEC INC (Groupe Laudie) Adresse MONTRÉAL, QC H4P 2E6 6830 P.E. LAMARCHE H1P 3L6 MONTREAL Address Code ICI APPELÉ « PANADATA » HEREIN REFERRED TO AS Tél Tel 514-328-1421 Contact X GEORGES DAHAN "PANADATA" Par la présente entente, le client accepte que PANADATA lui fournisse le ou les équipements décrits ci-dessous et les produits décrits ci-après pendant une période minimale de 1(un) an pour le plan A ou B ou de la durée du plan C ou D à compter de la date de mise en vigueur de la présente entente et s'engage à payer la « charge » spécifiée ci-dessous et à acheter de PANADATA toutes les fournitures nécessaires à son appareil. Toute clause de renouvellement prévaut pour une période de 1(un) an tel qu'indiqué au verso de ce contrat. Les soussignés certifient qu'ils ont lu l'accord en entier, y compris le verso du document, et accepte les modalités et les conditions de celui-ci et reconnaissent que celui-ci est l'accord au complet et qu'il n'y a pas d'autres ententes non inclues dans ce document. Cet accord de service n'entre pas en vigueur jusqu'à ce qu'il soit signé par un représentant autorisé de Panadata. By the present agreement, the customer accepts that PANADATA supplies him for the equipment described below, the service and the products described hereafter, during a minimum period of 1 (one) year for the plans A, B or C or the length of plan D starting the effective date of the present agreement and accepts to pay the "charge" specified below and to buy from PANADATA all supplies necessary for this equipment. All renewal clauses shall apply to the minimum period of 1 (one) year as stated on the reverse side there of. The undersigned certifies that they have read the entire Agreement, including the reverse side of this document and accept the terms and conditions hereof and acknowledge that this is the entire Agreement and that there are no other agreements not contained herein. This service agreement does not take effect until signed below by an authorized PANADATA representative. 75364T1 Appareil 1 Nº série Adresse Compteur copies 3149T2 **TA-3252CI** Equipment 1 Serial # Address Meter 1123T3 copies Parasurt. Nouveau Usagé New Used X Surge Protector Accessoire Nº série Accessoire Nº série Accessory Serial # Accessory Serial # SERVICE INCLUS GENDE INCLUS Ce plan comprend toutes les pièces, la main-d'œuvre et l'entraînement des opérateurs principaux à l'exception de tous les consommables. SERVICE INCLUDED This plan includes all parts, labor and the training of the principal operators with the exemption of all consumables. Le service et les produits fournis au besoin sont payables selon les termes spécifiés plus bas sous la forme de tarif à la copie et d'un minimum facturable. Cochez la case correspondant au plan choisi : THE "CHARGE" The service and supplies fournished to their needs are payable under the terms specified below in the form of a rate per copy and of a minimum billing. Please check one square to choose your plan: COÛT PAR COPIE NOIRE COÛT PAR COPIE COULEUR PLAN « B » PLAN « B » COST PER COPY BLACK COST PER COPY COLOUR (de 0.1% à 2.9% couverture) \$0.01 0.04 (pour 3% to 5.9% couverture) Coût par copie de TONER Coût par copie de 0.06 (pour 6% to 10% couverture) Cost per copy at Cost per copy at 0.075 INCLUS Facturation minimum de Facturation minimum de Minimum billing of Minimum billing of par mois, par copieur par trimestre, par copieur par mois, par copieur par trimestre, par copieur per month per copier per quarter per copier per month per copier per quarter per copier GARANTIE PROLONGÉE ÉPARGNE PLAN « C » PLAN « D » **SAVINGS EXTENDED WARRANTY** Bloc de copie de Tarif / Copy block from Charge Coût par copie de Période commencant Cost of copy at (M) ____ (J/D) ___ (A/Y) Period commencing Période finissant Période finissant (M) (J/D) Period terminating (J/D) (A/Y) (M) (A/Y) Period terminating Date 25 Novembre 2022 Salesman Joseph Minciotti **25 Novembre 2022** Approuvé / Approved PANADATA Nom de l'acheteur **Michael Pinto** Buver's name Vice President Contrôleur / Controller Signaturé autorisée de l'acheteur

Authorized Buyer's signature

Fax

TPS - GST : 102502630 TVQ - QST: 1002093886

PANADATA

- 1. A moins d'annulation par un avis écrit de l'une des parties par lettre enregistrée, adressée à l'autre partie, trente (30) jours avant la date d'expiration de la présente entente ou de tout renouvellement de celle-ci, la présente entente se renouvellera automatiquement à la fin du terme ou à la fin d'un bloc copie pour un autre terme identique. A la fin de rhaque année ou période de renouvellement, la période la plus courte prévalant, Panadata se réserve le droit, de modifier la « charge » jusqu'à un maximum de 15 % d'augmentation ; advenant une augmentation supérieur, le client aura un délai de trente (30) jours pour aviser Panadata de son intention à unulier la présente entente, ledit avis devra être envoyé par télécopieur ou par courter lorsque la réception est sous forme électronique ou sur la facture du client. Aucun terme du Panadata. Noit n'est autre de la controlleur de Panadata. Noit n'est autre de la controlleur de Panadata. Noit n'est autre de la controlleur de Panadata. Les termes et conditions supplémentaires indiqués ici font partie intégrante de ce contrat.
- 2. Le présent Contrat constitue le contrat intégra passé entre Panadata et le Client relativement à la fourniture des services indiquée au recto des présentes (les services), en ce qui concerne l'équipement énuméré au recto (l'équipement). Le client reconnaît qu'aucun autre contrat ou représentation, écrit ou verbal, na été fait de quelque manière que ce soit par Panadata ou en son nom. Panadata n'est lié par aucune modification ou addition au présent contrat sauf acceptation écrite expresse du contrôleur de Panadata.
- 3. Nonobstant toute autre clause contenue dans le présent Contrat et sans préjudice aux autres clauses du Contrat, Panadata peut résilier ce Contrat sans avis si le client néglige de payer des factures aux conditions stipulées sur celles-ci, refuse d'autoriser ou de payer des réparations représentant de services de Panadata pour maintenir l'équipement en bon état, s'il utilise l'équipement avec les fournitures ne répondant pas aux spécifications de Panadata ou si, de l'avis du représentant de service de Panadata est seul juge de l'entretien et du service nécessaires pour l'équipement, ainsi que des méthodes et moyens à utiliser à cette fin.
- 4. Les services offerts par Panadata aux termes du présent contrat comprennent la fourniture de toutes les pièces de rechange jugées nécessaires par le représentant de service pour garder l'équipement en bon état, toute la main d'œuvre, toutes les pièces de rechange, tous les réglages, nettoyages et graissages à intervalles réguliers et nécessaires à cette fin, conformément au plan de réparation et d'entretien de l'équipement de Panadata. Toute autre visite de service supplémentaire est faite à la demande du Client et est sans frais lorsque le représentant de service la juge nécessaire pour maintenir l'équipement en bet. D'est présente, le Client accorde à Panadata le droit d'accès à l'équipement afin d'effectuer la lecture des compteurs ou d'examiner, de réparer ou de reprendre l'équipement installé, et donne à Panadata le droit d'articé dans les lieux où se toruve l'équipement.
- 5. Le présent contrat ne comprend pas et ne s'applique pas à la réparation ou au remplacement des fournitures de fonctionnement ou à l'entretien normal courant effectué par l'opérateur responsable de l'entretien qui se trouve sur les lieux. Il ne s'applique pas non plus aux frais de maint d'euvre ou de pièces occasionnés par l'utilisation de fournitures ne répondant pas aux spécifications de Panadata et les appels de service occasionnés par l'équipement en place débranché à l'arrivée du technicien. Des frais de service au tarif régulier de Panadata, alors en vigueur de temps à autre, sont facturés au Client si une visite de service est requise seulement pour le remiennt pour le remintures de fonctionnement. Dans ce cas, le Client est responsable d'effectuer cette tâche lui-même et de payer à Panadata des frais de livraison minimum sur four four commable expédie.
- 6. Les frais de main d'œuvre et de pièces de rechange, ainsi que tous les autres frais engagés pour réparer les dommages causés par accident, négligence ou un usage abusif, le feu ou l'eau ou des cas de force majeure, ne sont pas compts dans le présent Contrat. Lorsqu'un service de ce genre devient nécessaire, un devis est soumis à l'approbation du Client avant d'entreprendre turavail de réparation. La charge pour le devis est payable sur réception de la facture. Les cassettes, les claviers, les afficheurs à cristaux liquides, les fonctions tactiles, tous les cartes réseau (d'imprimante / de balayage / de télécopieur, les disques durs, les cabinets et les panneaux extérieurs ne sont pas couverts dans cette entente de service et ne sont pas inclus dans le prix de service.
- 7. Le présent contrat ne comprend pas et ne s'applique pas au service nécessaire par le mauvais fonctionnement de pièces ou d'accessoires qui n'ont pas été fabriqués ou fournis par Panadata ou qui ne sont pas conformes à ses spécifications. Ce contrat comprend le temps et les fournitures requis pour les ajustements, réparadions et remplacements de pièces requis par une utilisation male de l'équipement. Les dommages à l'équipement ou à ses pièces résultant d'une mauvaise utilisation ou d'une utilisation abusive, de négligence ou de causes que Panadata ne peut contrôler ne sont pas visés par la présente. Le présent contrat ne s'applique pas au cas où l'équipement serial modifié, endommagé, altéré ou entretenu par des personnes autres que celles employées par Panadata ou si des pièces, accessoires ou composants non autorisés par Panadata sont rattachés à l'équipement.
- Le Client consent à utiliser du papier à photocopie de qualité équivalente ou supérieure au papier « Repro Plus » (20 lb / 10 M). Dans le cas où un papier de qualité moindre serait utilité, le client est tenu responsable des frais d'appel de service et (ou) de réparation.
- 9. Le Client consent à ne pas utiliser l'équipement dans un environnement inapproprié comme une usine, un garde, ou tout autre lieu à haute teneur en poussière. Le Client consent à ne pas déplacer l'équipement de son emplacement original sans la permission écrite de Panadata. Le Client pourra être tenu responsable des frais d'appet de service et (ou) de réparation si telles étaient les causes du mauvais fonctionnement de l'équipement.
- 10. Le Client consent sur une prise de 110 volts CA réservée avec mise à la terre et avec protecteur de survoltage de qualité équivalente aux modèles Panamax tout équipement acheté ou loué chez Panadata. Tout dommage causé à l'équipement par l'usage de prises électriques sans mise à la terre, ou par tout autre problème externe, amène le Client à assumer les frais d'appel de service et (ou) de réparation.
- 11. En vertu de ce Contrat, les appels de service sont effectués durant les heures ouvrables régulières de Panadata à l'emplacement de l'équipement indiqué au verso de ce contrat. Sujet à notre disponibilité, les appels de service après les heures régulières ouvrables, pendant les fins de semaine ou les jours fériés ainsi que les frais de déplacement et de main d'œuvre sont facturés selon les taux de surtemps en vigueur au moment où l'appel de service est placé.
- 12. Aux termes du présent Contrat, la responsabilité de Panadata se limite à garder l'équipement en bon état de fonctionnement. Panadata ne peut d'aucune façon être tenu responsable des dommages directs, indirects ou accessoires ni des dommages et intérêts punitifs, qu'ils soient directs ou indirects, prévisibles ou non et découlant de quelque façon que ce soit du présent Contrat ou de la fourniture au Client des services faisant l'objet des présentes ainsi que des retards visant la réparation et les inconvénients qui en résultent.
- 13 Lorsque, de l'avis du représentant de service Panadata, une remise en état à l'atelier ou des réparations importantes sont nécessaires parce que des réparations normales et un remplacement des pièces ne suffisent pas à maintenir la machine en bon état de fonctionnement, Panadata soumet à l'approbation du Cilient un avis pour de tels travaux et le coût de ceux-ci, s'ils sont autorisé par le Cilent est en supplément des frais compris dans le présent Contrat. Un coût de remise à neuf d'un appareil pour cause de vandalisme de mauvaise utilisation ou d'utilisation excessive de l'équipement au-delà de son volume annuel ou mensuel maximum ou d'utilisation de fourniture non Panadata est au frais du Cilent.
- 14. Dans l'éventualité que Panadata y convienne, et le stipule par écrit sur le contrat (sous la rubrique accessoire), l'entente couvrira le disque dure ou tout autre panneau de réseau, imprimante, scanner ou télécopieur qui pourrait être installé avec l'équipement couvert par cette entente. Le client acceptera de payer à Panadata des firsa sadditionnels de 5% mensuellement sur une base annuelle pour chaque plateire de reseau de la commandate d
- 15. Tout avis du Client pouvant ou devant être donné aux termes des présentes peut être valablement donné par lettre enregistrée adressée au siège social de Panadata. Tout avis du Client envoyé tel que spécifié ci-dessus est réputé donné le deuxième jour ouvrable suivant la date de mise à la poste. Le Client consent à prévenir Panadata par courrier recommandé pour tout changement d'emplacement d'un ou plusieurs appareils ou du changement d'adresse d'affaires.
- 16. Dans le cas de non paiement par le Client aux dates de paiement mentionnées dans cette entente, de refus de payer les biens achetés ou advenant une annulation prématurée, Panadata peut demander le pleim montant de toute balance impayée, plus toute la balance des mois non encourus du plan en cours et selon le derimer tarif de facturation mínimale mensuelle en vigueur.
- 17. Si le Client utilise un bon de commande ou envoie une demande ou une directive par courriel afin de se porter acquéreur des matériaux du service décrit dans cette entente, seules les conditions figurant dans cette entente d'entretien s'appliquent.
- 18. Le Client s'engage à payer à l'avance les frais de service tel que spécifié à la partie frontispice de cette entente pour les plans B, C ou D pour la période mensuelle, trimestrielle, basée sur les copies anticipées sur la soumission initiale. Cette estimation sert de base de calcul pour le plan B, pour les deux (2) premières périodes de facturation où un ajustement réel de la consomnation de conservation de l'acturation de l'acturation de l'acturation de l'acturation.
- 19. Panadata se réserve le droit de renouveler automatiquement le plan C dans un délai de trente (30) jours de l'expiration du bloc de copies. Toute portion non utilisée du bloc de copies est non remboursable ni transférable.
- 20. Il est entendu que la facturation ne peut jamais arriver en dessous du montant minimal de facturation par mois, ceci incluant toute hausse normale de prix prévue s'il y a lieu à l'intérieur de ce Contrat et aiustée automatiquement sur la facturation sans avis. Le Client convient de payer intégralement tous les états de compte dans les quinze (15) jours de la date de facturation. Le Client convient de payer un intérêt au taux de 1,8 % par mois (21,6 % par année) sur tous les états de compte échus et impayés.
- 21. Panadata se réserve le privilège de retenir son service dans le cas de non paiement du Client de ses factures selon les termes de paiement de Panadata et ceci sans préjudice aux droits de Panadata stipulés dans l'entente d'entretien et de fourniture.
- 22. Le Client consent à débourser des frais supplémentaires de déplacement de temps à autre fixés à un maximum de 7,50 \$ par mois et par année sur les plans A, B et D et 10 % de la valeur totale en dollars sur les plan C, jusqu'à un maximum de 90 \$ par année plus taxes, figurant sur les factures des relevés de compteur et facturés à la discrétion de Panadatjus.
- 23. En cas de déplacement de tout appareil, le Client consent, pour éviter tout bris d'équipement, d'un ou de plusieurs appareils, d'utiliser la manutention (transvidage du toner et du revélateur et sa préparation) et le transport approprié de Panadata dont les frais sont de 85,00 \$ par copieur (cabinet et alimentatieur inclus) ou par accessoire (classeur et cassette 1 000 Reulles) plans un rayor de 50 miles à partir de Panadata copieur (cabines) partir et la commandatie de l'autorit de Panadata en viqueur et ainsi pour le remplacement de tout panneau nu tel déplacement et entièrement à la charge du Client au tarif de Panadata en viqueur et ainsi pour le remplacement de tout panneau endommagé. (Cela à l'acculsion d'un déplacement à l'intérieur d'un même édifice set deut d'un senseseur convenable.)
- 24. Tout service, toute altération ou addition ou tout entretien non autorisé sur l'équipement couvert par cette entente invalide à la discrétion de Panadata ce Contrat et toutes les garanties originales émises par le manufacturier et le fournisseur annule le droit gratuit à toutes les améliorations techniques ou modifications appropriées qui s'ajoutent de temps à autre durant la vie active de l'équipement et (ou) de ses ancessoires, en vigueur sous le régime du Plan de protection continue. En outer, Panadata ne peut être teur peut être teur peut des parties de l'ouinisseur annule le droit gratuit à toutes les améliorations en vigueur sous le régime du Plan de protection continue. En outer, Panadata ne peut être teur peut être la vieu de l'équipement du mauvais indirects et (ou) inférrêts puntifs causés directement ou indirectement, prévisibles ou non, causés par la value ou découlant du mauvais fonctionnement partel ou total de l'appareil (ou des appareils) ou d'un accident ou hasard résultant d'un mauvais et égiage mécanique, électrique ou électronique de l'équipement et des accessoires causé par toute personne non qualifiée et non autorisées à entretenir l'équipement.
- 25. L'illégalité d'une quelconque clause ne prévaut pas sur la validité des autres clauses et cette entente est régie selon les lois et la juridiction de la province de Québec.
- 26. Il est requis du Client d'utiliser l'encre sèche (toner) spécifique de Panadata dans cette entente continue de fournitures et de service et ceci d'après un calcul des copies effectuées dont Panadata établira le nombre minimal de bouteilles de toner nécessaires à cette fin d'après une durée minimale par bouteille. A défaut de suivre cette procédure prévue à cette entente, le Client s'engale apayer à Panadata toute différence de bouteilles justificatives manquantes mensuellement. Le coût par copie pour les photocopieurs couleurs est basé sur un rendement d'usage de 20% de l'encre sèche (toner) qui sera déterminé par Panadata. Dans l'éventualité d'un surplus de consommation, le Client s'engage à payer Panadata pour le surplus d'encre sèche (toner) utilisé au prorata du coût par copie.
- 27. Dans le cas d'installations multiples à un ou à plusieurs endroits différentes (plus de deux appareils) la description des appareils et des accessoires peut être indiquée sur une pagination séparée intitulée Annexe A datée et signée par le Cilent et le représentant de Panadata. Cette pagination est sujete à l'approbation du contrôleur de Panadata. Le tant de facturation entimales (plos) mois mois englote tout minimun facturable par copieur et l'estimation initiale mensuelle des copies prévues pour la facturation est basée sur l'ensemble de tout le volume mensuel de copies des copieurs réunis.
- 28. Panadata n'est pas responsable d'aucune incompatibilité d'impression avec aucun équipement d'impression vendu au client dû aux configurations de réseaux incompatibles du client, instables et/ou aux applications de logiciels personnalisés. Ce contrat ne couvre pas ni ne s'applique à la connectivité de tout matériel vendu par Panadata relatif aux ordinateurs, aux réseaux informatiques et aux services de formatic contrateurs, aux réseaux informatiques et aux services de formatic réseaux informatiques et aux services de formatic réseaux informatiques de l'acceptance aux ordinateurs de l'acceptance aux réseaux informatiques de l'acceptance aux ordinateurs de l'acceptance aux réseaux informatiques de l'acceptance aux des l'acceptances aux des l'acceptanc

- 1. Unless there is a written cancellation notice to one of the parties, by registered mail, to the other party within thirty (30) days prior to the expiration date of the present agreement or of any renewal of this one, the present agreement will renew itself automatically at the end of the term or at the end of a copy block for another identical term. At the end of each year or the renewal period, whichever comes first, of the present agreement Panadala reserves all rights, to modify the 'charge' up to a maximum increase of 15%; if the present agreement, the said notice can be sent by either fax copy, enail with electronic receipt technology or on customer's invoice. No other terms or conditions, explicit or tact are availed unless if a pepars on the copy of the said "original" of notice that has been signed by the customer and the Panadata controller. No one is authorized to change, modify or amend the terms and conditions of the contract unless of a written acceptance by Panadata controller. The supplementary terms and conditions indicated herein are integral parts of this contract.
- 2. This Agreement constitutes the entire agreement between Panadata and the Customer with respect to the provision of the services shown on the face side here (the service) with respect to the equipment listed on the face side hereof (the equipment) and the customer acknowledges that no other written or oral agreements or representations have been made in any way by or on behalf of Panadata in connection herewith. No modifications of or additions to this Agreement shall be binding upon Panadata unless agreed to in writing by the controller of Panadata.
- 3. Notwithstanding anything else contained in this Agreement and without prejudice to any clauses of this Agreement Panadata may terminate this Agreement without notice if the customer neglects to pay the invoices within the stated term on invoice, retures to authorize or pay for any repair or corrective work deemed by the Panadata service representative to be necessary due to damage authorize or pay for any repair or corrective work deemed by the Panadata service representative to the necessary due to damage or if any other materials or consumables other than those conforming to the specifications of Panadata are used with the equipment or if the equipment is otherwise abused in the opinion of the Panadata service representative. The service representative shall be the sole judge of the maintenance and service requirements of the equipment and as the means and methods to be utilized in carrying out any such maintenance and service.
- 4. The service to be provided by Panadata under this Agreement shall include the provision of all replacement parts considered by the Panadata service representative to be necessary to keep the equipment in good mechanical condition and all labour, necessary replacement of parts, adjustments, cleanings and lubricating at regular intervals required for such purpose in accordance with Panadata repair and maintenance schedules for the equipment. Additional special service calls will be made as required by the Customer and will be tree of tharge when found by the Panadata service representative to be necessary to keep the equipment in good mechanical condition. The Customer and such access to equipment to read meters, inspect or repair the installed equipment, and gives Panadata the right to enter the premises where the equipment is located.
- 5. This Agreement does not include or apply to repair or replacement of operating supplies or normal day to day maintenance performed by the key operator or charges for labour or parts required because of the use or consumables not conforming to Panadata specifications; also when the equipment in place is not plugged on arrival of a technician. A service charge at Panadata regular rates in effect from time to time shall be billed to Customer if any service call is required only for the purpose of installaging any such items. However, installation of operating supplies will be performed without charge if the Panadata service representative is required to be present for any reason other than the replacement of the operating supplies. Then the Customer shall be responsible to complete this task on their own and shall pay a minimum shipping charge to Panadata that will apply on all consumable shipments to the Customer's premises.
- 6. All charges for labour and parts and all other expenses made necessary to repair damage caused by accident, neglect or misuse, fire or water or acts of God are not included in and shall not be provided under this Agreement. Where any such service is required, an estimate of charges will be submitted for approval of the Customer before any repair work is started. The appropriate of the estimate is payable upon the reception of the invoice. Cassattes, key boards, LCD panels, fouch screen functions, all network prime in the payable of the service in the case of the case of
- 7. This Agreement does not cover or apply to service recessitated by the maturction of parts or attechments not made or supplied by Panadata or conforming to Panadata specifications. This Agreement covers both the labour and the material or adjustments, repairs and replacements of parts as necessitated by normal use of the equipment. Damages to the equipment or its parts arising out of misuse, abuse, negligence or causes beyond Panadata's control are not covered. The present contract does not apply in the event that the equipment is modified, damaged, altered or serviced by personnel other than those employed by Panadata or if parts, accessories or components on authorized by Panadata are fitted to the equipment.
- 8. Customer agrees to use photocopier paper equivalent in quality to "Repro Plus" (20 lbs. /10M) brand or superior. Should any inferior quality paper be used, Customers will be held liable for service calls and/or repairs.
- 9. The Customer agrees not to use the equipment in an unfavourable environment i.e. factories, garages, etc., or any other areas that are heavily concentrated with dust. The Customer agrees not to move the equipment from its original installation location without express written permission from Panadata. Customers will be held liable for service calls and/or repairs if the equipment malfunctions for these reasons.
- 10. Customer agrees to use a single dedicated grounded 110V electrical outlet with a surge protector equivalent in quality to "Panamax" for all equipment purchased or leased from Panadata. Should any damage occur to the equipment due to the use of non grounded electrical outlets or any external electrical problems, Customers will be held liable for service calls and/or repairs.
- 11. Service calls under this agreement will be made during Panadata regular business hours at the equipment location shown on the reverse side of this Agreement. Travel and labour time for service calls after normal service hours, on weekends and on holidays, if and when available will be charged at overtime rates in effect at the time the service call is made.
- 12. The responsibility of Panadata under this Agreement is limited to keeping the equipment in good working order and Panadata will not be responsible or liable in any way for any consequential, incidental or exemplary damages, whether direct, indirect, foreseeable or otherwise arising in any way from or out of this Agreement or the provision of services to the Customer hereunder as well as any delays or inconveniences resulting in repair.
- 13. When, in the opinion of the Panadata service representative, a shop reconditioning or major repair are necessary because normal repair and parts replacement cannot keep the machine in good operating condition. Panadata shall submit a cost estimate for such work to the Customer for approval and the costs of any such work, if authorized by the Customer, shall be in addition to the charges equipment more than its maximum annual or monthly capacity or the use of non Panadata supplies are at the Customer's expense.
- 14. In the event Panadata agrees and stipulates in writing on the front of this agreement (listed under accessories) to cover a hard drive or anyone of the network, printer, scanner, or fax boards that may be installed in the equipment covered under this agreement, annum for each additional scoresory listed. Additionally, in the event the internal scanning meter exceeds the photocopy meter of the annum for each additional scoresory listed. Additionally, in the event the internal scanning meter exceeds the photocopy meter of the apulpment due to the Customer using the scanning features of the equipment without making a photocopy, the Customer agrees to aya an additional charge of \$0.003 per scan to Panadata.
- 15. Any notices from the Customer required or permitted to be given hereunder may be effectively given by registered letter to the head office of Panadata. If mailed as aforesaid, any such notice shall be deemed to have been given on the second business day following the day upon which such notice is so posted. The Customer agrees to notify by registered mail Panadata for any move of the equipment or the change of his business address.
- 16. In the case of non-payment by the Customer on the given dates of this agreement or the refusal to pay for purchased goods or in the case of a premature cancellation, Panadata will demand full and complete payment of all unpaid balances the treatmenting balance of the months to come from the plan in effect till the end of the contract at the last Panadata minimum monthly billing effective rate in effect.
- 17. If the Customer uses a purchase order or email directive or request to acquire some materials and the service described in this Agreement, only the conditions shown in this Agreement are applicable.
- 18. The Customer agrees to pay the charge for service specified on the front page of this agreement for Plan B. C or D in advance to the monthly quarterly billing period based on the initial estimation of copies antiionated. This estimation will be used as a basic calculation for Plan B for the two (2) first billing periods knowing that the real adjustment of the consumption of copies shall be done in subsequent billings at Panadata's discretion, and this to establish from periods all new estimations of copies necessary for billing purposes.
- Panadata retains the right to automatically renew Plan C within 30 days of the copy block expiry. Any unused portion of the copy block will not be refunded and is non-transferable.
- 20. It is agreed that the "charge" for service cannot be under the minimum billing including any normal increase established when necessary in this Contract and adjusted automatically on the billing and this without notice. Customer agrees to pay all invoices in full within 15 days of the invoice date. Customer agrees to pay interest at the rate of 1.8% per month (21.6% per annum) on all unpaid and overdue invoices.
- 21. Panadata retains the privilege to withhold its service in case of non payment by the Customer of all Panadata invoices as per Panadata terms of payment and this without prejudice to the Panadata rights included in this Agreement of services and supplies.
- 22. The customer agrees to pay a surcharge on travel expenses of not more than \$7.50 per month per annum on Service Plans A, B and D and 10% of the total dollar value of Service Plan C up to a maximum of \$90.00 per annum plus applicable taxes specified as such on their meter billing invoice(s) at the sole discretion of Panadata.
- 3.1. To avoid breakage of the equipment due to the move of one or more equipment the Customer agrees to use proper handling (transfer of toner, developer and its preparation) and appropriate transport provided by Panadata at the rate of \$85.00 per copier (cabinet and sorter included or its accessories (sorter and cassette 1000 sheets) for a radius of 35 miles from Panadata. For an exceeding distance the charge is \$11.00 up to a maximum of 50 miles. The Customer is totally responsible for all or any breakage or malfunction which may occur to the equipment during such a move at the current Panadata rate and also for replacement of all damaged panels. (All this is subject to the exception of a move within the same building providing there is access to a freight elevator.)
- 24. At the discretion of Panadata all unauthorized service alteration, addition or maintenance to the said equipment covered by this Agreement could nullify this contract and all original guaranties such as the life expectancy and performance given by the Agreement could nullify this contract and all original guaranties such as the life expectancy and performance given by the manufacturer and the supplier and cancels all fee engints to all technical improvements or appropriate modifications which from time to time occurs during the active life of the equipment and/or accessories which are in force under this service agreement. In any case Panadata may not be held responsible for any or all damages direct or indirect caused by the mailuration, partial or total, of the equipment or hazard resulting from mechanical adjustment, electric or electronic equipment and accessories caused by any non qualified or unauthorized person or persons by Panadata to maintain the equipment.
- 25. The illegality of any clause does not eliminate the validity of the other clauses and this Agreement under the laws and the jurisdiction of the Province of Quebec.
- . 26 It is required by the Customer to use the dry ink (toner) specified by Panadata in this Agreement of Supplies and Services and this is calculated on the annual, quarterly, or monthly amount of copies of which Panadata will establish the minimum use per bottle. Use the properties of the properti
- 27. In the case of multiple installations at one or more locations (more than 2 machines) the description of the machines and its accessories may be indicated on a separate sheet entitled Annex A and must be signed by both the Customer and the representative of Panadata. The influence may be subject to the approval of the controller of Panadata. The minimum monthly mount billing includes all minimum invoices per copier and the initial estimated monthly copies predicted for the billing is based on the whole of all monthly volume of copies from all copiers.
- 28. Panadata is not responsible for any printing incompatibilities with any printing equipment sold to the customer due to customer incompatible network configurations, unstable and or custom software applications. This agreement does not cover or apply to any agrees to pay Panadata to connect any digital photocopier, printer or fax machine to a computer or computer network, or to provide training on document management system software provided by the equipment manufacturer at Panadata's prevailing rates at the time of installation.